

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 2003 au Boisé Irving et à l'ouest de la côte Ross



Réalisé par

Yves Chrétien, Ph.D., archéologue
Responsable du projet archéologique

Avec la collaboration de

**M. Marc Bertrand, chargé de projet
Commission de la Capitale Nationale du Québec**

**Document présenté au
Ministère de la Culture et des Communications du Québec**

Novembre 2003

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 2003 au Boisé Irving et à l'ouest de la côte Ross



Réalisé par

Yves Chrétien, Ph.D., archéologue
Responsable du projet archéologique

Avec la collaboration de

**M. Marc Bertrand, chargé de projet
Commission de la Capitale Nationale du Québec**

**Document présenté à la
Commission de la Capitale Nationale du Québec**

Novembre 2003

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 2003 au Boisé Irving et à l'ouest de la côte Ross

Réalisé par

Yves Chrétien, Ph.D., archéologue
Responsable du projet archéologique

Avec la collaboration de

M. Marc Bertrand, chargé de projet
Commission de la Capitale Nationale du Québec

Document présenté au :

Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Novembre 2003

© Yves Chrétien et Commission de la Capitale Nationale, 2003

Page couverture : Maison au 1685 côte Ross, vers l'est, septembre 2003

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 2003 au Boisé Irving et à l'ouest de la côte Ross

Réalisé par

Yves Chrétien, Ph.D., archéologue
Responsable du projet archéologique

Avec la collaboration de

M. Marc Bertrand, chargé de projet
Commission de la Capitale Nationale du Québec

Document présenté à la

Commission de la Capitale Nationale du Québec

Novembre 2003

© Yves Chrétien et Commission de la Capitale Nationale, 2003

Page couverture : Maison au 1685 côte Ross, vers l'est, septembre 2003

Table des matières

Table des matières	I
Liste des illustrations.....	II
Remerciements	III
1- Introduction.....	1
2- Caractérisation du secteur à l'étude	3
3- Stratégie d'intervention et méthodologie.....	8
4- Les zones d'intervention	10
4.1- Hamelville, 1685 et 1689 côte Ross (CeEt-858)	10
4.2- Le site du promontoire (CeEt-857)	21
4.3- Le site du boisé Irving (CeEt-20)	25
4.4- La croisée des chemins, centre nord	27
4.5- À l'ouest de la côte Ross (CeEt-71)	30
5- Interprétations	38
6- Conclusion	42
7- Recommandations.....	43
8- Références citées.....	49
Annexe 1 : L'inventaire des artefacts historiques	51
Annexe 2 : Le catalogue des artefacts préhistoriques	56
Annexe 3 : Le catalogue des photographies.....	59
Annexe 4 : Les notes de terrain.....	62

Liste des illustrations

Carte 1: Localisation des sites archéologiques du boisé Irving	4
Carte 2: Localisation des sites archéologiques, des zones humides et du tracé proposé des sentiers d'interprétation.....	5
Carte 3: Les sondages et les éléments archéologiques ponctuels.....	11
Carte 4: Le plan de Henry Withmer Hopkins de 1879.....	26
Photo aérienne 1: Localisation des sites archéologiques du boisé Irving	12
Tableau 1 : Répartition du matériel par niveaux de 5 cm, sondage 20	23
Figure 1 : Plan de lotissement de Hamelville en 1871	10
Figure 2 : Fondation de pierres dans le sondage 2	13
Figure 3 : Stratigraphie dans la cave de la maison no 1685	14
Figure 4 : Encavure des poutres de la première maison (no 1685)	15
Figure 5 : Concentration de bouteilles sur la crête rocheuse (CeEt-858).....	16
Figure 6 : Terres cuites fines provenant de la souche (CeEt-858)	17
Figure 7 : Terres cuites grossières provenant de la souche (CeEt-858)	18
Figure 8 : Objets divers provenant de la souche (CeEt-858)	18
Figure 9 : Pipes en argile blanche provenant de la souche (CeEt-858).....	19
Figure 10 : Médaille (faces a et b) provenant de la souche (CeEt-858).....	19
Figure 11 : Localisation du dépotoir du 19 ^e siècle (CeEt-858)	21
Figure 12 : L'aire dégagée sur la partie nord du promontoire (CeEt-857) ...	22
Figure 13 : Stratigraphie du sondage 20 (CeEt-857).....	22
Figure 14 : Les outils bifaciaux du site du promontoire (CeEt-857)	23
Figure 15 : Fragment de pipe du sondage 42	24
Figure 16 : Stratigraphie du site CeEt-20.....	27
Figure 17 : Les outils bifaciaux du site CeEt-20	27
Figure 18 : Cavité en bordure du marais, à la croisée des sentiers	29
Figure 19 : Vestiges du dépotoir de la croisée des sentiers.....	29
Figure 20 : Le mur sud de la fondation de pierres (CeEt-71)	31
Figure 21 : Les artefacts du sondage 39 dans la fondation (CeEt-71)	32
Figure 22 : La structure au nord du plateau de CeEt-71	34
Figure 23 : Stratigraphie du sondage 40 (CeEt-71).....	36
Figure 24 : Objet poli du sondage 40 (CeEt-71)	36
Figure 25 : Stratigraphie du sondage 41 (CeEt-71).....	37
Figure 26 : Couteau en chert Onondaga, sondage 41 (CeEt-71).....	37

Remerciements

Nous tenons d'abord à remercier M. Marc Bertrand, qui à titre de chargé de projet, a coordonné pour la Commission de la capitale nationale du Québec, le projet d'inventaire archéologique au boisé Irving. Nous remercions également M. William Moss, pour ses commentaires lors de sa visite sur le terrain et pour la révision de la version préliminaire du présent rapport. Enfin, un merci tout particulier à M. René Levesque, qui a fourni une copie de la page de son journal personnel du 17 novembre 1977, journée où il effectuait la découverte des sites CeEt-20 et CeEt-71.

1- Introduction

Au printemps 2003, une étude de potentiel archéologique fut produite dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet de la Promenade Samuel-de Champlain. L'aire d'étude couvrait les rives du fleuve Saint-Laurent et les basses terrasses, depuis le pont de Québec, à l'ouest, jusqu'à la pointe de Sillery, à l'est (Chrétien, 2003, pour Groupe-conseil Génivar).

À l'intérieur de ce territoire se trouve un espace naturel d'environ quatre hectares connu sous le nom « boisé Irving ». Un site archéologique préhistorique (CeEt-20) y était déjà connu depuis 1980, date de son enregistrement au ministère des Affaires culturelles (Laliberté, 1980). Une attention particulière fut donc portée à ce secteur et des recommandations spécifiques seront énoncées au sujet du site. À quelque 50 mètres du boisé Irving, du côté ouest de la côte Ross, se trouve aussi le site archéologique CeEt-71, dont seule la localisation était connue. Aucune évaluation n'y avait jusqu'à maintenant été réalisée.

Parallèlement au projet de la Promenade Samuel-de Champlain, le boisé Irving était également visé par un plan de protection et de mise en valeur des boisés urbains piloté par la Commission de la capitale nationale du Québec. La Commission fit l'acquisition du boisé Irving et du terrain abritant le site CeEt-71, puis tout récemment, les deux propriétés situées à l'intérieur du boisé (numéros civiques 1685 et 1689, côte Ross). Le projet prévoit notamment l'aménagement de sentiers d'interprétation de la nature, pour mettre en valeur les nombreux arbres centenaires qu'on y retrouve, et deux belvédères sur des promontoires offrant des vues panoramiques sur le fleuve. Un stationnement et un kiosque d'accueil sont également prévus à l'emplacement de la maison située au 1685 de la côte Ross.

Dans ce contexte de mise en valeur du boisé Irving, les ressources archéologiques connues demandaient une évaluation de leur situation, en vue d'en assurer la protection au moment de réaliser les travaux d'aménagement. De plus, puisque l'étude de potentiel archéologique avait déjà souligné le potentiel élevé de tout le boisé, la protection des vestiges archéologiques devait donc nécessairement passer par leur identification exhaustive.

C'est dans ce contexte, que la Commission de la capitale nationale du Québec a mandaté Yves Chrétien, Ph.D., archéologue, en vue de réaliser un inventaire archéologique couvrant l'ensemble du boisé Irving, mais en mettant surtout l'emphase sur le tracé proposé des sentiers et à l'emplacement des divers aménagements prévus.

Les travaux sur le terrain ont débuté le 12 septembre 2003 et se sont déroulés pendant 10 jours, jusqu'au 29 septembre 2003. Au cours de cette intervention, deux sites archéologiques connus furent expertisés (CeEt-20 et 71), deux nouveaux sites furent identifiés et enregistrés (CeEt-857 et 858), puis plusieurs éléments ponctuels furent également découverts.

La synthèse des découvertes permet de brosser un tableau d'ensemble des ressources archéologiques à la grandeur du boisé Irving et du secteur boisé à l'ouest de la côte Ross. À partir de ces informations, il sera possible de procéder aux aménagements prévus sans altérer les richesses archéologiques, mais bien au contraire, en facilitant leur mise en valeur. D'ailleurs, les nombreuses découvertes effectuées lors de cette intervention sur le terrain permettent de recommander à la Commission de développer un concept global de mise en valeur des richesses archéologiques de sa propriété, qui viendrait s'ajouter à la mise en valeur des ressources naturelles.

2- Caractérisation du secteur à l'étude

Le secteur à l'étude se trouve sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, dans l'ancienne municipalité de Sillery (Voir carte 1). Le boisé Irving est enclavé entre le chemin du Foulon, au sud, et le talus de l'antenne ferroviaire du Canadien national, au nord. À l'est, le chemin du Foulon suit l'ancien tracé de la baie Ringsend et marque la fin du plateau du boisé dans cette direction. La côte Ross, qui franchit le dénivelé de la falaise, délimite le boisé Irving du côté ouest (Voir carte 2).

Outre cet espace bien circonscrit, la présente étude par inventaire couvre également le boisé se trouvant à l'ouest de la côte Ross. Il s'agit encore d'un espace enclavé, dont les limites sont bien marquées. Au nord, c'est encore le talus du chemin de fer qui trace une ligne bien droite, tandis qu'au sud, une falaise d'une douzaine de mètres vient créer une discontinuité topographique. Une coulée profonde en continuité avec la falaise constitue la limite ouest, tandis que la côte Ross marque la limite est (Voir carte 2).

D'une manière générale, le plateau du boisé Irving se situe à 20 m au-dessus du niveau moyen des mers. Une terrasse d'altitude équivalente se trouve de l'autre côté du fleuve, à Saint-Romuald, où des sites archéologiques préhistoriques furent également documentés. Le plateau du boisé Irving prend assise sur un socle de grès de gris à gris-vert, dont on retrouve également l'équivalent sur la rive sud du fleuve et à l'embouchure de la rivière Chaudière. Dans le boisé, les affleurements rocheux sont fréquents et forment des monticules de superficie variable, qui découpent l'espace en zones d'altitude et de drainage inégales.

Un des éléments les plus spectaculaires du boisé est sa végétation, qui compte plusieurs arbres centenaires, dont des pins blancs et des chênes au diamètre de plus d'un mètre. Cette forêt se trouve dans une phase de transition vers l'établissement d'une association forestière feuillue, composée d'érables, de frênes, de hêtre et de chênes. C'est pourquoi on n'y trouve pratiquement aucune régénération de conifères.

Carte 1 :

Carte 2 :

Sur la base de ses caractéristiques géomorphologiques et anthropiques, il est possible de découper le secteur à l'étude en zones, dont la signature culturelle présente une variabilité. (Voir carte 3 en page 11 pour référence au texte).

- À l'extrémité sud-est du boisé on retrouve le promontoire, qui forme une avancée en presqu'île, comme un poste de garde. Des vestiges de l'époque préhistorique y furent découverts (site CeEt-857).
- Dans le coin nord-est, c'est le plateau du site préhistorique CeEt-20, enclavé entre une barre rocheuse élevée au sud et le talus du chemin de fer au nord. Il débute par un escarpement à l'est et va en se rétrécissant vers l'ouest, résultat de l'axe de la barre rocheuse.
- À la sortie ouest du plateau du site CeEt-20, on se trouve à la croisée des chemins, où il est possible de se diriger vers le sud dans l'aire centrale, vers le nord sur la voie ferrée ou vers l'ouest sur un espace formant un petit plateau surélevé aux marges adoucies. C'est sur ce plateau que des vestiges du 19^e siècle furent découverts, illustrant un espace d'occupation humaine.
- L'aire centrale occupe tout le centre du boisé, depuis sa limite sud à l'escarpement, jusqu'à la voie ferrée. Cet espace est marqué de trois zones humides et semble dépourvu de vestiges archéologiques, mis à part un petit dépotoir du début du 20^e siècle et des traces de drainage des zones humides. On remarque dans cette zone deux niveaux d'altitude, dont le plus élevé (25 m) se trouve au nord et le plus bas (20 m) au sud.
- La zone ouest est d'une étendue considérable et présente un des plus forts potentiels d'occupation humaine (site CeEt-858). Elle correspond à la zone habitée, où deux maisons y sont construites. Le lien historique le plus fort s'établit avec le projet de développement domiciliaire nommé Hamelville, dans la seconde moitié du 19^e siècle (Patri-Arch, 2003). La maison actuelle située au no 1685 et son ancienne fondation de pierres, une autre fondation trouvée sous le parterre à l'ouest de cette maison, ainsi qu'un dépotoir du milieu du 19^e siècle forment l'essentiel des découvertes sur cet espace.
- Du côté ouest de la côte Ross, le site CeEt-71 forme à lui seul un espace distinct, mais qui se découpe toutefois plus finement, quand on considère ses différentes caractéristiques. À son extrémité sud-est, c'est le petit plateau de la fondation de pierres, dont la partie nord disparaît sous les

tas de terre de remplissage. À l'ouest, un peu en contrebas, c'est un autre petit plateau naturel, où on rencontre des vestiges d'occupation préhistorique. Dans la section centrale, on remarque un relèvement du niveau du sol (3 à 4 m), en partie dû à un apport considérable de remblayage, sous forme de gros blocs de grès et de terre ou de schiste. Ce relèvement serait également le résultat du relief naturel du terrain, qui va en s'élevant vers le nord. Finalement, à la limite nord de la zone, au pied du talus du chemin de fer, on distingue un espace plus bas, qui serait exempt de remblai. C'est à cet endroit qu'une structure de pierres rondes et de poutres de bois est présente, peut-être un ancien puits.

3- Stratégie d'intervention et méthodologie

La première étape a consisté en une inspection visuelle des surfaces, afin de se familiariser avec l'espace à l'étude et découvrir tous les éléments archéologiques visibles sans excavation. À l'aide de cartes illustrant le relief et le tracé proposé pour les sentiers d'interprétation, le parcours fut identifié. Des éléments archéologiques apparaissaient en surface dans la coupe du sol en érosion à côté du garage vert de la maison no 1685, sur la crête rocheuse derrière la maison no 1689, sur le promontoire à l'extrémité sud-est du boisé, sur le site CeEt-20, dans la section centrale au petit dépotoir du 20^e siècle, dans les racines des souches déplacées du dépotoir du 19^e siècle, sur le site CeEt-71 dans le carré de la fondation de pierres et la structure présumée de puits, ainsi que d'autres vestiges préhistoriques sur le même site. Après une journée complète d'inspection de surface qui a couvert l'ensemble du secteur à l'étude, même hors du tracé des sentiers, on disposait déjà d'une bonne quantité d'informations.

En second lieu, suite à la lecture du rapport de Patri-Arch (2003) sur la maison sise au 1685, il était nécessaire de clarifier sa relation avec la fondation de pierres sur laquelle elle repose. Une inspection visuelle de la cave fut entreprise et un sondage y fut aussi creusé.

L'opération principale a consisté à excaver des sondages à la pelle et à la truelle, sur le tracé proposé des sentiers d'interprétation. Tous les espaces propices à l'implantation d'un sondage sur le tracé des sentiers furent prospectés à intervalle de 10 m. À plusieurs endroits les affleurements rocheux empêchaient de pratiquer une excavation, mais dès que le sol s'y prêtait, un sondage était installé.

Le sondage avait 50 cm de côté et sa profondeur était variable, en fonction des niveaux de sol culturels accumulés. La profondeur moyenne des sondages atteignait 33 cm, mais elle pouvait atteindre jusqu'à 70 cm et même 1,1 m dans certains cas où il se trouvait un niveau de remblayage. L'excavation débutait à la pelle et tout le sol était tamisé avec un grillage de ¼ de pouce, à moins qu'il s'agisse d'un niveau de remblai. Lorsque des artefacts surgissaient, la pelle laissait place à la truelle, pour un examen plus détaillé de la stratigraphie. Un découpage stratigraphique arbitraire était

alors utilisé, soit de 5 cm ou de 10 cm d'épaisseur, pour caractériser la distribution verticale des vestiges archéologiques dans le sol.

Le matériel archéologique récupéré lors de l'excavation des sondages était conservé, puis étiqueté pour en connaître la provenance par puits et par niveau stratigraphique. Tout les artefacts ont fait l'objet d'un nettoyage, puis d'un inventaire (pour le matériel historique) ou d'un catalogage (pour le matériel préhistorique).

Des notes étaient prises en cours de réalisation de l'inventaire, des stratigraphies étaient enregistrées, des plans localisaient les sondages et les structures archéologiques, puis tous les éléments d'intérêt ont fait l'objet de photographies.

À la fin, le sondage était rempli avec le sol excavé pour ne pas laisser de fosses ouvertes, où quelqu'un aurait pu se blesser.

À une occasion, des artefacts furent récupérés dans le sol retenu entre les racines d'une vieille souche repoussée en arrière du terrain du 1685. Il s'agit donc de matériel hors contexte, mais la provenance originale de la souche a pu être établie, en relation avec un dépotoir du milieu du 19^e siècle.

Finalement, des vestiges de structures (fondation et puits probable) découverts en surface sur le site CeEt-71 ont fait l'objet d'un dégagement de la végétation, afin de mettre en évidence leurs éléments et permettre d'en tirer des photographies significatives.

4- Les zones d'intervention

Dans la section qui suit, les découvertes sont présentées avec les détails pertinents à la compréhension de leur nature, de leur âge et de leur importance relative comme vestiges archéologiques. L'ordre de présentation suit celui de la réalisation des travaux sur le terrain et la localisation des vestiges se retrouve à la carte 3 et sur la photo aérienne 1.

4.1- Hamelville, 1685 et 1689 côte Ross (CeEt-858)

Tout le secteur à l'extrémité ouest du plateau du boisé est considéré comme une partie du site de Hamelville. Le plan de développement de 1871 dressé par le Département des Terres de la Couronne montre clairement un lotissement qui couvre les deux propriétés de la côte Ross (Voir figure 1). Elles correspondent aux lots 331 pour le numéro 1685 et au 335 pour le numéro 1689. Ce projet de développement n'aurait toutefois pas connu l'ampleur qu'on lui prévoyait et seuls quelques

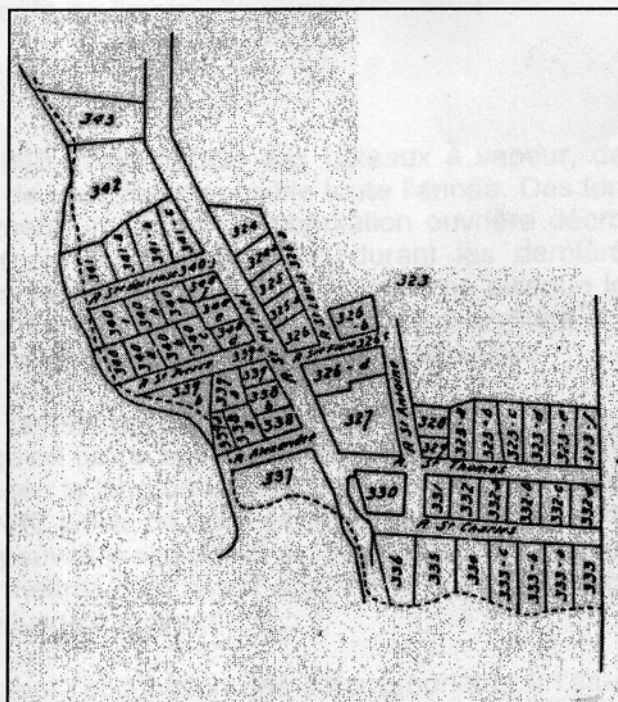


Figure 1 : Plan de lotissement de Hamelville en 1871 (Société d'histoire de Sainte-Foy)

lots furent effectivement construits. Parmi ceux-ci, outre les deux lots cités précédemment, le lot 330 situé à l'emplacement du parterre ouest du 1685 et le lot 337 à l'ouest de la côte Ross furent en effet construits. La dernière propriétaire privée du 1685 a d'ailleurs mentionné la présence d'une maison détruite par un incendie sur le lot 330 au début du 20^e siècle. Cette information ne fut pas vérifiée dans les archives, mais le sondage 2 a permis de localiser une section de fondation en pierres sur ce lot (Voir figure 2, page 13).

Carte 3 :

Photo aérienne 1



Figure 2 : Fondation de pierres dans le sondage 2

Sous une couche de remblai de schiste de 45 cm d'épaisseur, se trouve le sol original. À 70 cm de profondeur, des pierres de grès et du mortier sont présents. La position de cette découverte est consistante avec le découpage du lot 330, indiquant la présence d'une fondation enfouie à cet endroit.

Le sondage 1, situé plus au nord-ouest, a livré à partir de 71 cm de profondeur, des vestiges de dépôts de déchets et de résidus d'antracite¹ en relation probable avec cette habitation.

Les sondages 3, 4 et 5 effectués au sud et à l'est de la maison no 1685, ont révélé pour leur part la présence de matériel du 19^e siècle, sans concentration véritable. Ces vestiges sont en relation probable avec la maison no 1685. Toutefois, dans le rapport de Patri-Arch (2003), il est mentionné que la maison actuelle ne serait pas la première habitation à

¹ L'antracite ou charbon minéral était utilisé pour le chauffage des maisons dans la seconde moitié du 19^e siècle.

occuper cet emplacement. En fait, la maison actuelle remonterait à 1907 et aurait emprunté la fondation de pierres d'une habitation précédente, construite autour de 1860. Afin de vérifier cette hypothèse, une inspection de la cave fut entreprise pour clarifier la question.

La cave sous la maison no 1685 couvre environ un quart de la superficie du bâtiment. Le reste semble montrer un sol bien en place dont la coupe illustre la succession des niveaux de sol naturels (Voir figure 3).

Le premier niveau est composé de limon brun foncé auquel s'incorpore un fin cailloutis de schiste rouge. Ce niveau constitue la surface naturelle et originale du sol. C'est aussi le niveau le plus susceptible de livrer des vestiges archéologiques. Le second niveau est constitué d'un cailloutis de schiste brun rougeâtre mélangé à du limon. Ce niveau pourrait représenter un moment où le plateau se trouvait en contexte de rivage actif du fleuve, avant les premiers établissements humains sur la terrasse. Finalement, le niveau trois est composé de cailloutis de schiste et sa genèse serait liée à la désagrégation du schiste en place, dont on retrouve d'ailleurs des fragments dans cette couche.

Cette séquence est considérée comme la stratigraphie type pour le plateau du boisé Irving et les autres sondages confirment cette séquence, malgré la présence d'une certaine variabilité due à des aménagements anthropiques.

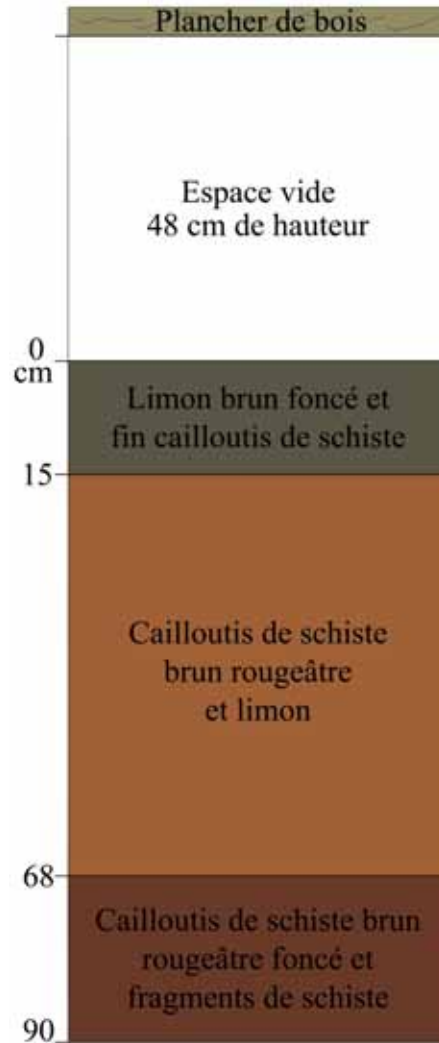


Figure 3 : Stratigraphie dans la cave de la maison no 1685

L'examen intérieur de la fondation de la maison no 1685 révèle d'abord une construction faite de blocs de grès, un matériau local. La tranchée pour sa construction est large d'environ 40 cm à l'intérieur du mur est de la fondation. L'inspection révèle aussi de manière évidente la réutilisation d'une ancienne fondation pour asseoir une nouvelle maison. On remarque bien sur le haut du mur de fondation l'emplacement qui recevait les poutres, sur lesquelles reposaient le plancher original de la première maison (Voir figure 4).



Figure 4 : Encavure des poutres de la première maison (no 1685)

Les encavures dans le haut du mur de fondation sont espacées en moyenne de 95 cm ou trois pieds et elles servaient à maintenir des poutres orientées est-ouest. Aujourd'hui, elles ne servent plus, car les poutres de la maison actuelle prennent appui directement sur le dessus du mur. Aucune rénovation du plancher n'est visible et il est certain qu'il s'agit du plancher d'origine de la maison actuelle. Ces observations confirment l'hypothèse de la réutilisation d'une ancienne fondation pour construire la maison actuelle.

Un sondage fut effectué directement dans l'espace dégagé de la cave. Sur les premiers 5 cm d'épaisseur, on remarque une grande quantité d'antracite, ainsi que quelques os et fragments métalliques. Cette couche se superpose au sol naturel du niveau 3 (Voir figure 3). Il s'agit donc d'une cave creusée pour entreposer le charbon servant au chauffage de la maison.

La propriété du 1689 côte Ross, juste au sud de la précédente, n'était pas accessible au moment de l'inventaire archéologique, car son acquisition par la Commission de la Capitale Nationale n'était pas encore complétée. Pour cette raison, aucun sondage ne fut pratiqué sur cet espace, mais une inspection visuelle des surfaces fut tout de même conduite sur place. Sur la crête rocheuse située au nord-est de la maison, des vestiges éparses ont été trouvés à la surface. En portant davantage attention, des concentrations se sont démarquées. Sur le côté nord de la crête, des fragments de bouteilles en verre de type Perry Davis et en grès cérame de type cire à chaussure soulignent une utilisation du site comme dépotoir vers la fin du 19^e siècle. Sur le versant sud de la crête, à l'intérieur d'une petite cour clôturée derrière le no 1689, une concentration de bouteilles du milieu du 20^e siècle marque encore l'utilisation de lieu comme dépotoir (Voir figure 5).



Figure 5 : Concentration de bouteilles sur la crête rocheuse (CeEt-858)

Lors de l'inspection de surface de la première journée, des souches déracinées et entassées au nord-est de l'aire dégagée, laquelle constitue la cour du 1685, avaient été remarquées. Ces souches et leurs racines retenaient de la terre qui contenait une grande quantité de vestiges archéologiques du milieu du 19^e siècle (Voir figures 6, 7, 8, 9 et 10).



Figure 6 : Terres cuites fines provenant de la souche (CeEt-858)



Figure 7 : Terres cuites grossières provenant de la souche (CeEt-858)



Figure 8 : Objets divers provenant de la souche (CeEt-858)

1- Peigne 2- Clou de cuivre 3- Fleur de lys en plomb
4- Bouton de cuivre 5- Cristal de quartz 6- Éclat de quartz



Figure 9 : Pipes en argile blanche provenant de la souche (CeEt-858)



Figure 10 : Médaille (faces a et b) provenant de la souche (CeEt-858)

Le matériel archéologique récupéré dans les racines de la souche est évocateur à plus d'un égard sur le plan chronologique. Les fragments de terre cuite fine illustrent un ensemble typique du milieu du 19^e siècle, avec certaines pièces comme le « willow » brun (Voir figure 6, deuxième rangée du bas), dont l'étendue de production est assez restreint (1825-1840). La céramique Rockingham (Voir figure 7, en haut à gauche) est surtout caractéristique de la seconde moitié du 19^e siècle (1850-1930). Les pipes en argile blanche (Voir figure 9) dont certaines montrent des décorations ou des inscriptions (Henderson – Montréal et W&D Bell – Québec) sont toutes diagnostiques de l'époque post-1840. Enfin, une médaille de Saint-Patrick (Irlandais) en alliage cuivreux (Voir figure 10) porte l'inscription « 1830 ». Le recoupement de ces informations à caractère chronologique nous reporte à un moment suivant de peu le mitan du 19^e siècle. Cette position est compatible avec l'information selon laquelle la première maison à l'emplacement du 1685 daterait de 1860 (Patri-Arch, 2003).

Les souches avaient été transportées à cet endroit à l'aide de machinerie et les découvertes intéressantes fixées à leurs racines posaient la question de leur origine. Elles provenaient probablement de l'aire entourant les deux maisons et la position derrière le no 1685 appuyait un lien avec cette propriété. Il avait été remarqué du côté nord de la maison, que le terrain avait été creusé pour égaliser la surface et installer le garage vert. En fait, tout le long du garage vert, du côté nord, une coupe du sol était exposée, suite aux travaux de terrassement. Dans cette coupe, quelques artefacts d'époque comparable aux souches furent remarqués. Le sondage 6 fut réalisé sur le dessus du petit plateau, au coin nord-ouest du garage vert, là où le sol naturel n'avait pas été retiré. Les résultats demeuraient mitigés, malgré la découverte de quelques éléments qui pouvaient s'apparenter à ceux rencontrés dans les racines de la souche.

Un examen plus approfondi des lieux a révélé la présence d'une grosse souche en place, qui montrait un diamètre et un état de décomposition tout à fait comparable à celles qui contenaient les vestiges archéologiques. La coupe du sol juste à côté de la souche suggérait de plus que d'autres souches avaient pu se trouver à proximité immédiate au sud. À cet endroit, la coupe du sol en érosion exposait d'ailleurs plusieurs artefacts compatibles avec ceux trouvés dans les racines de la souche déplacée. Un second

sondage (no 38) fut pratiqué juste à l'ouest de la souche en place et cette opération est venue confirmer la provenance des souches déplacées qui livraient des artefacts du 19^e siècle. Nous pouvons donc considérer qu'il se trouve un dépotoir du milieu du 19^e siècle sur le terrain au nord de l'entrée du no 1685 (Voir figure 11). Il pourrait s'agir du premier lieu de dépôt des déchets en relation avec le développement de Hamelville.



Figure 11 : Localisation du dépotoir du 19^e siècle (CeEt-858)

4.2- Le site du promontoire (CeEt-857)

Le site du promontoire se trouve à l'extrémité sud-est du boisé, à l'endroit d'une avancée en saillie de la formation géologique de grès. Lors de la visite de la première journée, des éclats de pierre taillée avaient été remarqués en surface, indiquant à coup sûr la présence de vestiges préhistoriques enfouis. Il fut aussi remarqué à cette occasion, un chemin d'accès de la largeur d'un véhicule conduisant sur le promontoire à partir du chemin du Foulon au sud. Cette voie serait celle empruntée pour implanter le sentier d'accès au boisé depuis le stationnement situé au pied du promontoire du côté sud du chemin du Foulon.

Cinq sondages furent effectués à la grandeur du promontoire et ils se révélèrent tous positifs. Le premier sondage (no 19) sur la partie nord du promontoire n'a livré que trois éclats de pierre taillée. Actuellement, un foyer qui a servi à de multiples reprises est bien visible en surface et il occupe la place centrale d'un espace dégagé sur la partie nord du promontoire (Voir figure 12). Il s'agit du meilleur endroit pour s'installer sur le promontoire, car le terrain est plat et sans affleurement rocheux.



Figure 12 : L'aire dégagée sur la partie nord du promontoire (CeEt-857)

Le second sondage (no 20) fut aussi installé sur la partie nord du promontoire, à 8 m au sud du précédent et à 5 m au sud du foyer. Ce sondage s'est révélé être le plus intéressant des cinq, par sa densité artefactuelle élevée. La fouille de ce sondage a procédé par niveaux de 5 cm d'épaisseur pour établir clairement la succession des couches du sol (Voir figure 13)



Figure 13 : Stratigraphie du sondage 20 (CeEt-857)

et la répartition verticale des vestiges archéologiques (Voir tableau 1). Dans le niveau 0-5 cm on retrouve uniquement le gazon et ses racines, sans artefacts. Dès la surface du 5-10 cm on note une multitude de fragments de vitre d'auto, probablement liés à la présence antérieure d'une épave de voiture à cet endroit. On remarque également la présence d'éclats de chert taillé et deux fragments d'outils bifaciaux (Voir figure 14). Dans ce niveau on retrouve du charbon de bois, mais il n'est pas clair si on peut l'attribuer à l'occupation préhistorique ou aux feux de camps de l'époque moderne.

0-5 cm	: 0 éclats
5-10 cm	: 107 éclats, 2 outils
10-15 cm	: 254 éclats, 2 os blancs
15-20 cm	: 146 éclats
20-25 cm	: 37 éclats
25-30 cm	: 5 éclats

Tableau 1 : Répartition du matériel par niveaux de 5 cm, sondage 20

Le niveau suivant (10-15 cm) se trouve dans le sol orange où la densité artefactuelle grimpe radicalement. À la surface de ce niveau, on retrouve une fine couche de sédiment gris-rosé qui pourrait marquer la rubéfaction du sol en relation avec le charbon de bois trouvé dans le niveau précédent.

Dans le niveau 15-20 cm, on rencontre des ossements blanchis par le feu en place à 16 cm de profond, puis du charbon de bois à 19 cm, dont des coques de noix brûlées (noyer cendré, *Juglans cinerea*). Ces divers éléments marquent certainement une aire de combustion préhistorique, où on a fait la cuisson d'aliments carnés et consommé des noix.



Le niveau 20-25 cm présente une décroissance marquée de la

Figure 14 : Les outils bifaciaux du site du promontoire (CeEt-857)

densité artefactuelle et le niveau 25-30 cm est pratiquement stérile avec cinq éclats de chert seulement. L'excavation s'est terminée à 35 cm de profondeur sur de gros blocs de grès.

Selon ce qui précède, sur l'aire dégagée de la partie nord du promontoire, la couche d'occupation est d'une épaisseur moyenne de 15 cm, située entre 5 et 20 cm de profondeur. Le sondage 20 illustre aussi le fort potentiel pour documenter l'occupation préhistorique sur cet espace. De plus, en procédant à une fouille systématique sur l'aire dégagée, il sera fort probablement possible de récupérer assez de charbon de bois pour effectuer une datation du site au carbone 14.

Les trois autres sondages effectués plus au sud, dans le secteur rocheux, ont tous livrés des vestiges d'époque préhistorique. Toutefois l'épaisseur du substrat de sédiments fins est moins importante et la densité artefactuelle est en moyenne moins forte que pour le sondage 20.

Le site CeEt-857 est sans doute lié à celui situé plus au nord sur le plateau (CeEt-20) et les occupants de l'un ont probablement aussi fréquenté l'autre site. Le site du promontoire présente un attrait important, de par la vue panoramique qu'il offre sur le corridor du fleuve. Cette vision élargie en fait un point d'observation idéal et un poste de garde qui permet de surveiller et éventuellement de protéger le grand site CeEt-20 situé à l'arrière.

Au pied du promontoire, du côté ouest, il y a une ancienne baie, où passe actuellement le chemin qui permet d'accéder au haut du promontoire. L'espace est bien distinct du plateau en hauteur et se démarque justement par son altitude. Un seul sondage fut pratiqué à cet endroit et plusieurs vestiges de la période historique y ont été découverts, dont du verre de bouteille et de fenêtre, des fragments de céramique blanche, des clous rectangulaires et des fragments de pipe en argile blanche. Des éléments du 19^e siècle et du 20^e siècle se retrouvent parmi les objets, mais il se trouve également un fragment de fourneau de pipe, avec une décoration de cordelette autour de l'inscription TD (Voir figure 15). Il s'agit



Figure 15 : Fragment de pipe du sondage 42

d'un élément typique de la seconde moitié du 18^e siècle, qui porte à croire en une occupation de cette époque dans la petite baie.

Plus tard, au 19^e siècle, on remarque sur le plan de Henry Whitmer Hopkins dressé en 1879 (Voir carte 4, page 26) la présence de deux bâtiments, dont l'emplacement correspond exactement au creux de la baie en question (Chrétien, 2003 - carte 4). Ceci nous conduit à inclure l'ensemble de la baie à l'intérieur des limites du site CeEt-857, lequel fut d'abord identifié sur le haut plateau.

4.3- Le site du boisé Irving (CeEt-20)

Le site du boisé Irving fut découvert le 19 novembre 1977 par l'archéologue René Levesque. Ce n'est toutefois qu'en 1980 que la découverte fut rapportée au ministère des Affaires culturelles de l'époque, qui a confié le mandat d'évaluer le site à Marcel Laliberté (Laliberté, 1980). À l'été 1982, une fouille archéologique systématique fut entreprise sous la direction de Bertrand Morin (Morin, 1985). Au cours de cette intervention, 44 m² furent excavés en plus des 2,5 m² de Laliberté, pour un total de 46,5 m² représentant près de 3% de la superficie totale estimée du site (1 500 m²).

Le projet de sentiers d'interprétation a tenu compte de cet important site dans l'implantation de son tracé, mais il chevauche tout de même le site dans sa section sud, au pied de la barre rocheuse. Il fut donc décidé de placer un sondage directement sur le tracé proposé du sentier, pour vérifier si le site s'étendait bien jusqu'au pied de l'escarpement rocheux. Les travaux archéologiques antérieurs sur le site n'avaient pas touché à cette section et il devenait utile à ce point de le vérifier. Par la même occasion, l'objectif de délimiter le site à son extrémité ouest fut réalisé en installant une série de quatre sondages à 50 m à l'ouest du rebord de terrasse. Nous savions que des vestiges avaient été trouvés jusqu'à 30 m du rebord de terrasse. Nous savons maintenant que ceux-ci ne s'étendent pas au-delà de 50 m, car tous les sondages sur cette ligne sont négatifs.

Le sondage 24 fut placé sur le tracé du sentier à 15 m à l'ouest du rebord de terrasse et à 2 m au nord du pied du cap rocheux. Le sondage se

Carte 4

trouvait donc en théorie à l'intérieur des limites du site, telles qu'exposées plus haut. L'excavation a procédé par niveaux arbitraires de 10 cm à l'aide de la truelle.

L'étagement des niveaux du sol présente d'abord une couche de limon brun rosé (0-20 cm) qui contient quelques fragments de grès (Voir figure 16). Dans cette strate du sol, 18 éclats de pierre taillée furent découverts. À partir de 20 cm, le sol devient plus rouge et la densité artificielle augmente. C'est dans le niveau 20-30 cm que la majorité du matériel fut récupérée,

dont 26 éclats, un éclat retouché et deux outils bifaciaux (Voir figure 17). À partir de 30 cm de profond, on rencontre du gravier de schiste rouge et sa couleur change vers des teintes de rouille à 35 cm. Aucun matériel culturel ne fut retrouvé plus creux que 30 cm.

Figure 17 : Les outils bifaciaux du site CeEt-20

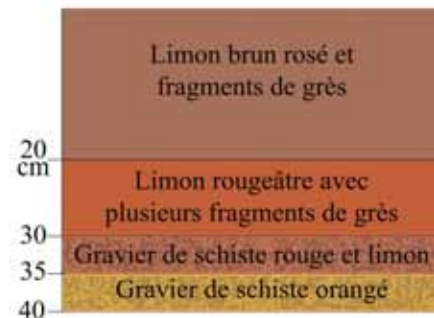


Figure 16 : Stratigraphie du site CeEt-20

Il semble clair que le site archéologique vient rejoindre la crête rocheuse qui délimite sa marge sud et de ce fait, le sentier s'avance bien sur un terrain à protéger.

4.4- La croisée des chemins, centre nord

Il existe déjà un réseau de sentiers dans le boisé, dont certains sont bien établis, marquant probablement un usage de longue date. C'est justement le cas à la sortie ouest de la terrasse enclavée du site CeEt-20. Un sentier orienté nord-sud coupe l'ensemble du boisé, depuis la voie ferrée à laquelle il donne accès, jusqu'à l'escarpement sud du plateau. Dans l'axe

perpendiculaire, il y a un autre sentier qui arrive du site CeEt-20 et qui se dirige vers l'ouest en passant au sud de la zone humide nord située près de la croisée des sentiers. Le tracé du nouveau sentier passerait plutôt au nord de la zone humide.

Le puits de sondage no 29, installé à la jonction des sentiers, a livré des éléments artefactuels du 19^e siècle, dont des clous rectangulaires, des fragments d'antracite brut et de briques rouges. Ces divers éléments suggéraient au premier abord la présence d'un établissement à proximité. Le sondage 30 fut implanté 10 m à l'ouest de l'intersection des sentiers, sur un petit plateau au relief plat. Le sondage a livré 26 fragments d'antracite brut et brûlé, qui attestent de l'utilisation probable sur place de ce combustible de chauffage. Il y avait également du charbon de bois et des fragments de verre à vitre, qui se rapportent potentiellement aux fenêtres d'un bâtiment. À ce point, on semble se trouver tout près d'un bâtiment aujourd'hui disparu ou à tout le moins, au point central d'une aire d'occupation.

Aucune fondation n'est visible en surface, mais les bâtiments anciens n'avaient pas tous nécessairement de fondation en pierres. L'examen de la végétation sur le petit plateau apporte des informations quant l'aspect antérieur de l'endroit. L'espace est couvert de peupliers d'au plus 15 à 20 ans, ce qui indique à cet endroit la présence passée d'une clairière probablement en relation avec l'occupation historique. À l'est du sentier nord-sud, il y a aussi quelques gros pommiers qui appuient l'occupation de la zone jusqu'au 20^e siècle.

Juste à l'extrémité est de la zone humide, du côté nord, on retrouve une cavité à demie remplie d'un diamètre moyen d'un mètre (Voir figure 18). Sa position en bordure immédiate du plan d'eau pourrait indiquer l'emplacement d'un ancien puits, en relation avec l'occupation déjà pressentie sur le petit plateau. Un autre élément pourrait bien se rattacher à l'ensemble qui commence à se définir. Du côté sud-ouest de la zone humide, un petit dépotoir de surface présente du matériel de la première moitié du 20^e siècle (Voir figure 19). On y retrouve divers objets dont une bouteille de gin, une autre de type Perry Davis, un fragment de globe de lampe, des chaussures de cuir, de la céramique blanche, des ossements d'animaux et des pièces métalliques.



Figure 18 : Cavité en bordure du marais, à la croisée des sentiers



Figure 19 : Vestiges du dépotoir de la croisée des sentiers

Du côté ouest de la zone humide, sur le tracé proposé du sentier, trois sondages furent effectués. Le terrain est en pente de l'est vers l'ouest et le sondage 31 sur le dessus de la crête a livré des fragments de pipe en argile blanche, un clou rectangulaire et des fragments d'anthracite. Le sondage 32, 10 m à l'ouest, en milieu de pente, a également fourni une dizaine de fragments d'anthracite brûlés. Ces quelques découvertes ajoutent encore du poids à l'impression d'occupation ancienne de la zone.

Cet ensemble archéologique daterait probablement de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle. Les sondages effectués n'ont pas permis d'identifier clairement des structures comme l'habitation mentionnée dans l'hypothèse principale, ni de dépôt artefactuel important. Toutefois, il faut considérer que seulement cinq sondages furent effectués sur l'espace centré autour de la croisée des sentiers et qu'il est fort possible que l'on soit passé à côté des éléments déterminants. En raison du manque de preuves évidentes, aucun code Borden ne fut attribué au site. Toutefois, l'accumulation des indices matériels, la configuration des sentiers existants, ainsi que les caractéristiques de la végétation supportent la présence d'un ensemble archéologique. Il faut donc considérer la zone comme sensible du point de vue archéologique et tout de même établir une aire de protection.

4.5- À l'ouest de la côte Ross (CeEt-71)

Le 19 novembre 1977, soit le jour de la découverte du site CeEt-20, l'archéologue René Levesque a également identifié le site CeEt-71. En 1980, le site fut enregistré au ministère des Affaires culturelles de l'époque par M. Charles Beaudry, au nom de la Société d'Archéologie de la Nouvelle-France. Aucune évaluation du site ne fut entreprise et aucun rapport ne fut produit. Seule une collecte de surface fut effectuée au cours de laquelle quelques artefacts préhistoriques furent récoltés et remis au ministère.

En entrant dans le boisé à l'ouest de la côte Ross, vis-à-vis l'entrée du 1685-1689 de l'autre côté de la rue, on aperçoit d'abord les vestiges d'une fondation en pierres, visibles en surface (Voir figure 20). Le mur sud de la fondation se trouve à 5 m au nord du rebord de pente et le coin sud-ouest est bien visible. Le mur sud s'étend sur 8 m de longueur et son extrémité est se

trouve à 4 m de la chaîne de trottoir de la côte Ross. Le mur ouest est visible sur une longueur de 6 m dans l'axe nord-sud; au-delà vers le nord, des tas de terre de remblai couvrent la suite éventuelle de la fondation. L'épaisseur approximative du mur ouest est de 80 cm et il est composé de blocs de grès dont certains présentent du mortier. Il s'agit d'un assemblage hétérogène de gros et de petits blocs. Le mur sud est très déstructuré et son épaisseur ne peut être établie avec certitude. Elle serait toutefois comparable à celle du mur ouest.



Figure 20 : Le mur sud de la fondation de pierres (CeEt-71)

Le mur nord n'est pas discernable et le mur apparaît seulement à son extrémité sud sur 3 m de long. Les coins nord-ouest et nord-est de la fondation ne sont pas visibles, car ils se trouvent sous des tas de terre de

remblayage. En conséquence, la dimension du bâtiment dans son axe nord-sud demeure inconnue.

Selon le père de la dernière propriétaire du 1685 côte Ross, il s'agissait de la maison de ses parents (les grands-parents de la dernière propriétaire) qui fut incendiée. Pour vérifier l'hypothèse de l'incendie, un sondage fut placé à l'intérieur du coin sud-ouest de la fondation (Voir figure 20).

À la surface, il y a des briques rouges, tout comme dans la section nord de la fondation. Ces briques pourraient provenir des murs extérieurs qui se sont écroulés au moment de l'incendie. Du bois calciné et du charbon de bois apparaissent sous les premières briques à 5 cm de profondeur. Les briques sont présentes au moins jusqu'à 15 cm de profondeur mélangées à un humus noirâtre. Des clous ronds et rectangulaires apparaissent dans ce niveau.

De 15 à 27 cm de profondeur, on retrouve un limon noir avec du charbon de bois, du crépi de murs intérieurs, des petits clous rectangulaires pour lattis, des grands clous rectangulaires et ronds, ainsi qu'un ouvre-boîtes (Voir figure 21). C'est la couche d'incendie.

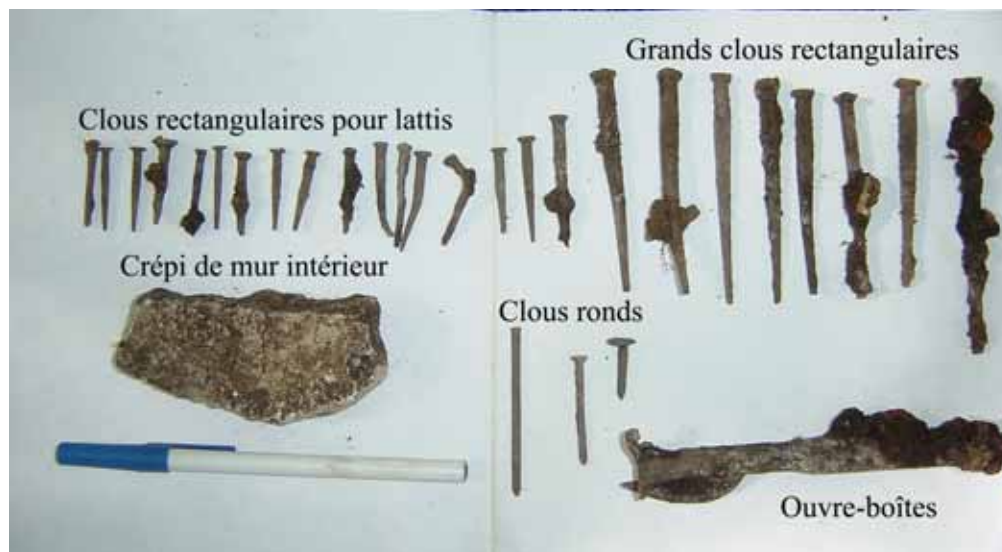


Figure 21 : Les artefacts du sondage 39 dans la fondation (CeEt-71)

À 27 cm de profondeur, on aboutit sur un sol qui semble naturel, ce qui indique qu'il n'y avait pas de cave à cet endroit précis. De 25 à 35 cm, on retrouve un limon brun sec très compact sans artefacts. À 35 cm, on arrive sur des blocs de grès naturels.

Sur la base des premières indications disponibles, on peut tenter une reconstitution du bâtiment. D'abord, il y a une fondation de pierres et selon toute vraisemblance, un recouvrement extérieur composé de briques rouges. À l'intérieur, le crépi et les petits clous rectangulaires indiquent un mur de crépi à la surface plâtrée prenant ancrage sur un treillis de lattes, habituellement fixé sur un mur de poutres pleines (pièce sur pièce).

La section nord de la fondation est recouverte de tas de terre de remplissage, comme si le lieu avait servi de dépôt de terre. En élargissant l'examen du terrain, on se rend compte que ce phénomène de remblai couvre toute la section centrale de la terrasse, créant un relief inégal et surélevé en comparaison avec la section sud. On retrouve de la terre, des gros blocs de grès, dont certains montrent des trous de forage pour le dynamitage, du schiste, le tout disposé en tas collés les uns sur les autres. L'origine de ce dépôt de matériaux pourrait être liée à différents épisodes de grands travaux, qui ont demandé le déplacement de grandes quantités de sol et de roc. On pense ici à la construction du chemin de fer en 1910 (Poussart, 1999), à la construction du pont de Québec en 1915-17 (L'Hébreux, 1986), ou à la construction de la phase II du boulevard Champlain en 1971-72. Nous favorisons la dernière hypothèse.

Dans la section nord de la terrasse, un espace fut épargné par le remblayage, montrant la surface du sol original et permettant d'évaluer l'épaisseur de l'apport de matériel à 1,5 m. Sur cet espace exempt de remblai se trouve une structure de pierres de forme ronde (Voir figure 22).

Cette forme ronde se retrouve dans un carré de pierres de grès alignées, mais non cimentées, dont les quatre côtés mesurent 2,6 m. Deux poutres de bois mesurant 1,95 m de longueur par 20 cm de large se trouvent à l'intérieur du carré, dans une orientation nord-sud. Elles sont équarries sur deux faces et présentent des encoches de longueur inégale à chaque bout qui

concordent d'une pièce à l'autre, indiquant un assemblage probable. Des gros clous ronds se trouvent dans l'encoche à l'extrémité nord de la poutre est. Une tige de fer est également plantée au coin nord-est de la structure, près de l'extrémité nord de la poutre est.



Figure 22 : La structure au nord du plateau de CeEt-71

Au centre de la structure on retrouve un empilement de blocs de grès de forme ronde ovale mesurant 1,5 m (nord-sud) par 1,9 m (est-ouest). On distingue au moins trois rangs de pierres agencées de manière inégale ou non-systématique. Le centre est rempli d'humus et en creusant de 5 à 10 cm, on trouve de gros fragments de charbons de bois.

La fonction de cette structure est incertaine, mais la première hypothèse en ferait un puits, en relation avec l'habitation, qui aurait pu être recouvert d'une structure de bois pour le protéger. Toutefois, le sol n'est pas

humide dans cette section de la terrasse et une source d'eau devrait en conséquence se trouver plus en profondeur. Il est alors curieux que les roches qui forment la partie circulaire de la structure ne soient pas cimentées, pour assurer leur stabilité en bordure d'un trou profond.

Une seconde hypothèse se base sur la présence de charbon de bois dans la structure circulaire et sur l'utilisation potentielle de vieilles traverses de chemin de fer pour la structure de bois. Il pourrait s'agir d'un foyer aménagé pour les travailleurs qui construisaient le chemin de fer au début du 20^e siècle. Les pièces de bois auraient alors pu servir de bancs autour du feu. Quant au carré de pierres qui ceinture l'ensemble, sa fonction demeure inconnue.

La section de terrain épargnée par le remblayage correspond directement à l'emplacement de la structure. Il est donc plausible qu'une structure assez évidente et visible se trouvait encore en place au moment de l'apport de matériaux. Cela pourrait expliquer pourquoi on a contourné cet espace.

La section sud du plateau fut aussi épargnée par le remplissage et ce, sur toute sa longueur d'est en ouest. C'est à son extrémité ouest, que des vestiges de l'époque préhistorique avaient été découverts en surface en 1977. À l'automne 2003, l'objectif était d'évaluer le site en vérifiant s'il se trouvait des niveaux archéologiques en place dans le sol de la terrasse et en estimant la superficie sur laquelle ces vestiges pouvaient s'étendre.

Au départ, lors de l'inspection visuelle, des éclats de pierre taillée furent identifiés en surface sur le rebord de pente, à la pointe qui s'avance au coin sud-ouest de la terrasse. En remontant vers le nord le long de l'escarpement, d'autres éclats trouvés en rupture de pente indiquaient l'étalement du site dans cette direction. Deux sondages furent donc placés sur l'aire exempte de remblai, l'un au sud et l'autre au nord. Le temps a manqué pour procéder à l'excavation d'un troisième sondage en direction est, qui aurait pu fournir des indications sur l'étendue du site dans ce sens.

Le sondage 40 se trouve à 3 m du rebord de pente sud et à 6 m du rebord de pente ouest (Voir carte 3). Dans le niveau 0-10 cm, quelques

clous rectangulaires attestent de l'extension de l'aire d'occupation historique jusque sur cet espace. À partir de 10 cm de profondeur, des éclats de chert taillé et des ossements blanchis au feu sont retrouvés en place, supportant déjà l'hypothèse d'un site stratifié intact. La suite de l'excavation révèle une répartition verticale du matériel archéologique surtout concentré entre 20 et 30 cm de profondeur.

À 30 cm, on note un interface entre deux niveau de sol de couleur différente (Voir figure 21). La couche supérieure est composée de limon brun rose avec du gravier de schiste et des petits blocs de grès. Le niveau suivant est aussi composé du même sédiment, mais la couleur devient rouge vif. Ce changement est associé à la présence de charbon de bois, qui indique un épisode de combustion, dont la chaleur aurait pu rubéfier le sol, le rendant rouge vif. L'aire de combustion est de plus validée par les ossements blanchis qui auraient été rejetés dans le feu après consommation de la viande. Un échantillon de charbon de bois fut récolté et la quantité est suffisante pour procéder à une datation au carbone 14.

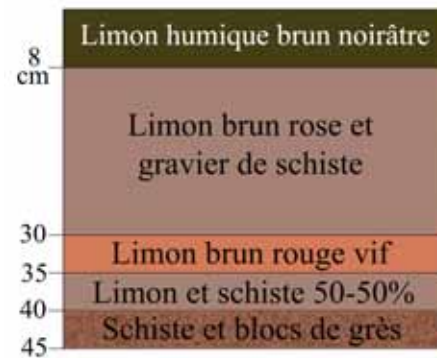


Figure 23 : Stratigraphie du sondage 40 (CeEt-71)

Le niveau allant de 30 à 40 cm de profondeur a également fourni des artefacts en nombre significatif, jusqu'à la surface du niveau de galettes de schiste, qui marque la base du niveau culturel. Un galet de granit brûlé trouvé à 40 cm de profondeur ajoute un élément qui s'associe à l'aire de foyer.

Parmi le matériel trouvé dans le sondage 40, outre les éclats et les ossements blanchis, on note une base d'ébauche bifaciale frustrée, ainsi qu'un objet en ardoise polie marqué d'encoches multiples (Voir figure 22). La pièce est fragmentaire et son identification typologique et fonctionnelle demeure nébuleuse, mais il pourrait s'agir de la base d'une pointe en ardoise polie.



Figure 24 : Objet poli du sondage 40 (CeEt-71)

Le sondage 41 se trouve à 17 m au nord du rebord de pente sud, à 4 m à l'est du rebord ouest et à 2 m au sud du talus de remblai. Déjà dans le 0-10 cm, on rencontre des éclats de chert taillé, dont un présente une esquille de feu, indiquant la probabilité d'une aire de combustion à proximité. Dans ce niveau, il y a aussi du matériel historique (vitre de fenêtre, pipes de kaolin), dont la présence se fait sentir jusqu'à 15 cm de profondeur. C'est à partir de 12-15 cm que la présence des éclats de pierre taillée augmente significativement. Quelques fragments de charbon de bois sont présents dans le niveau 15-20 cm, d'ailleurs probablement à l'origine de l'esquillement de l'éclat de chert mentionné plus haut.

À partir de 20 cm de profondeur, on note une augmentation du schiste et des fragments de grès (Voir figure 23). La densité artefactuelle s'amenuise déjà entre 20 et 25 cm de profondeur et le niveau suivant (20-30 cm) est stérile.

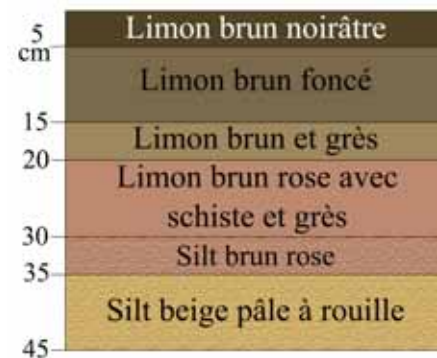


Figure 25 : Stratigraphie du sondage 41 (CeEt-71)



Figure 26 : Couteau en chert Onondaga, sondage 41 (CeEt-71)

À 20 cm de profondeur un grand couteau bifacial complet fut retrouvé (Voir figure 24). La pierre dans laquelle il est taillé est identifiée comme du chert Onondaga dont l'origine géologique est située dans l'escarpement Onondaga, région de Niagara, à la jonction des lacs Érié et Ontario. L'outil ne présente pas un style diagnostique d'une période chronologique en particulier, mais il souligne le fonctionnement d'un réseau d'échange opérant sur de grandes distances à cette époque.

5- Interprétations

L'inventaire archéologique du boisé Irving et de la section à l'ouest de la côte Ross a révélé tout un éventail d'éléments patrimoniaux, datant de la préhistoire jusqu'au 20^e siècle. Les différentes découvertes peuvent se regrouper en ensembles, dont les éléments s'articulent entre eux pour former des cadres de référence particuliers sur les plans chronologiques, culturels et fonctionnels.

On distingue six ensembles à la grandeur de l'espace qui a fait l'objet de l'inventaire archéologique; en voici la liste :

- L'occupation préhistorique du site CeEt-71
- Hamelville incluant la fondation du site CeEt-71 et le site CeEt-858
- Le secteur en bas du cap le long du chemin du Foulon avec la baie du site CeEt-857 (occupation du 18^e - 19^e siècle)
- L'occupation préhistorique du site CeEt-857
- L'occupation préhistorique du site CeEt-20
- L'occupation du 19^e - 20^e siècle à la croisée des sentiers, centre nord

Les trois sites d'occupation préhistorique sont fort probablement liés et les amérindiens qui les fréquentaient devaient provenir du même groupe. Il s'agirait donc d'un petit complexe de sites d'âge comparable, d'occupants communs, mais dont la fonction, vraisemblablement, divergeait. Le site CeEt-20 serait le camp de base, où l'espace disponible sur le plateau permet une installation confortable. Le site CeEt-857, sur le promontoire au sud, est de dimension beaucoup plus restreinte et sa fonction serait plus liée à un poste de surveillance ou simplement à un belvédère naturel, où on profitait du panorama. Pour sa part, le site CeEt-71 dispose d'une ressource, qui semble faire défaut aux deux sites précédents. En 1879, un ruisseau passait encore dans la coulée, juste à l'ouest du plateau du site CeEt-71. Il y avait donc là un accès à une source d'eau douce. Ce ruisseau pourrait bien expliquer en partie l'établissement d'un campement à cet endroit.

La question de l'altitude des sites préhistoriques du boisé Irving (20 m) est d'un intérêt certain, puisque dans la région de Québec on retrouve

également des sites de l'époque de l'Archaique sur des terrasses de 10 m. Le site Lambert à Saint-Nicolas, le site Désy à Saint-Romuald et le site de la Place-Royale de Québec avec ses composantes associées de la rue Sous-le-Fort et de la maison Hazeur ont tous livré du matériel de l'époque de l'Archaique laurentien (Chrétien, 1995).

Un des traits les plus frappants du matériel de pierre taillée de cette époque, sur les sites à 10 m d'altitude, est la présence d'un polissage dû à un séjour en milieu marin. Cette caractéristique a une connotation chronologique très évidente. En effet, le dernier moment où le niveau du fleuve a atteint la cote de 10 m correspond à la phase de la « transgression laurentienne », située entre 5 800 et 4 500 ans (Dionne, 1988). Les sites sur des terrasses de 10 m étaient donc occupés avant la transgression marine. L'abandon des sites consécutif au relèvement eustatique a donc laissé sur place des vestiges, qui furent brassés par les vagues du rivage, émoussant leurs angles et arêtes. De plus, des niveaux d'occupation avec foyers, comme au site Désy (CeEt-622), se sont vus enfouis sous des sédiments d'origine marine.

Les occupants de ces sites inondés ont dû trouver refuge plus en altitude, sur des terrasses de 20 m, comme au boisé Irving et à la côte Rouge de Saint-Romuald (Laliberté, 1991). Lorsque le niveau du fleuve est redescendu à son niveau actuel il y a 4 500 ans, ce sont à nouveau les terrasses de 10 m qui furent privilégiées, plutôt que celles de 20 m qui se trouvaient alors reléguées plus loin des rivages actifs. L'occupation des terrasses de 20 m correspond donc à une fourchette de temps déterminée, comparé aux sites de 10 m, qui ont vu passer des gens à toutes les époques. Ces limites dans le temps (5 800 à 4 500 ans) permettent de caractériser de manière assez précise des groupes d'exploitation de la région de Québec, sans l'interférence de réoccupations multiples qui mélangent et qui estompent souvent les caractères spécifiques à chacune des époques.

L'ensemble archéologique suivant est celui de Hamelville, qui regroupe les découvertes effectuées sur le site CeEt-858 et la fondation du site CeEt-71 à l'ouest de la côte Ross. Ce petit noyau villageois a vu le jour dans le contexte de l'industrie du bois et navale florissante dans les anses de Sillery au 19^e siècle. Pour loger les travailleurs canadien-français et

irlandais à proximité des chantiers, les propriétaires industriels construisaient des petites maisons qu'ils louaient à leurs employés. Dans certains cas, les terrains et les maisons pouvaient être acquis par les travailleurs. Ces habitations se trouvaient surtout en bas de la falaise qui longe le fleuve, mais des petits hameaux se développèrent aussi sur le plateau en hauteur, comme à Bergerville, Nolansville et Hamelville. Dans ce dernier cas, c'est sur les terres de Michel Hamel junior, dans la partie sud de sa propriété de Killgraston, que le lotissement fut effectué (Patri-Arch, 2003). C'est en 1848 que le morcellement s'est amorcé et la route Bridgewater (actuellement la côte Ross) fut tracée pour relier la route de Cap-Rouge (chemin Saint-Louis) à l'anse Bridgewater (anse Irving).

Le plan de lotissement de 1871 (Voir figure 1) prévoyait la construction d'une cinquantaine de maisons, mais le ralentissement de l'industrie navale et du bois aurait réduit le besoin pour de nouvelles habitations ouvrières. Ainsi, il semble qu'il y aurait eu de 5 à 10 maisons de construites à Hamelville dans la seconde moitié du 19^e siècle (Patri-Arch, 2003). Des données précises indiquent la construction de maisons à l'emplacement des numéros civiques actuels du 1685 et du 1689 dès les années 1860. À ces informations, s'ajoutent les découvertes archéologiques qui attestent de la construction de deux autres maisons, sur le lot 330 à l'ouest du no 1685 et sur le lot 337 du côté ouest de la côte Ross.

Le plan de 1871 montre également un découpage en lots du côté nord du no 1685, là où justement le terrain montre une surface plane, dont le relief pourrait être le résultat d'une action volontaire. Un alignement de pierres suspect semble témoigner d'installations à cet endroit, mais l'examen du lieu n'a pas été poussé plus loin et aucun sondage ne fut effectué dans cette aire. L'espace en question fut tout de même inclus à l'intérieur des limites du site CeEt-858.

L'axe des rues indiquées sur le plan de 1871 correspond bien aux espaces de circulation actuels autour du no 1685. On peut distinguer des segments de tracé des rues Saint-Antoine, Saint-Thomas et Saint-Charles. Ces trois rues se retrouvent aussi sur la carte de Henry Withmer Hopkins de 1879 (Voir carte 4), ce qui tend à prouver qu'elles furent bien ouvertes.

Nous disposons donc d'informations sur quatre maisons de Hamelville et nous soupçonnons la présence d'au moins une autre du côté nord. Il faut donc retenir la probabilité d'un potentiel de nouvelles découvertes liées à d'éventuelles habitations, qui ne sont pas encore identifiées.

C'est dans le même contexte d'industrie du bois et d'industrie navale, que l'on doit considérer la bande de terrain située entre le pied du plateau et le chemin du Foulon. Sur la carte de Hopkins (Voir carte 4), à partir de la côte Ross et en se dirigeant vers l'est, on note huit bâtiments, dont deux se retrouvent dans l'anse au pied du promontoire du site CeEt-857. Il s'en trouvait également un du côté ouest de l'intersection de la côte Ross avec le chemin du Foulon. Cette série est distincte du village de Hamelville et se raccroche plutôt au développement effectué tout au long du chemin du Foulon. Aujourd'hui, il ne demeure aucune trace visible en surface de ces maisons du 19^e siècle. Par contre, leur emplacement approximatif est connu et le sondage no 42 effectué dans l'anse à l'ouest du promontoire atteste bien des activités humaines à cet endroit. L'anse a été incluse à l'intérieur des limites du site CeEt-857, sur la base des découvertes effectuées dans le sondage 42. Le terrain au pied de l'escarpement à l'ouest de l'anse a fait l'objet d'une inspection de surface, mais aucun sondage ne fut pratiqué. Pour cette raison, et par conséquent par manque de données archéologiques, cet espace ne fut pas enregistré avec un code Borden, mais il est considéré comme zone d'intérêt archéologique et mérite d'être protégé.

Le dernier ensemble est celui qui se trouve à la croisée des sentiers, dans la section centrale nord du plateau. Il est difficile à ce point d'articuler les découvertes sur cet espace en un tout cohérent, car il manque trop d'informations. Néanmoins, on dispose de données chronologiques (fin 19^e et début 20^e siècle), d'une identification culturelle potentielle (agriculteurs ou travailleurs de chantier) et d'une fonction probable (aire d'habitation). Il s'agit donc d'un ensemble qui mérite qu'on s'y attarde davantage lors d'une intervention future, afin d'ajouter à la compréhension globale de l'utilisation de l'espace à l'intérieur des limites du boisé Irving.

6- Conclusion

L'inventaire archéologique du boisé Irving tenu à l'automne 2003 a permis de dresser un portrait global de ses ressources archéologiques. Avant cette intervention, deux sites préhistoriques étaient déjà connus (CeEt-20 et 71), dont un n'avait fait l'objet d'aucune évaluation. Ces sites appuyaient le fort potentiel archéologique du secteur, et l'inventaire est venu confirmer les prévisions de l'étude de potentiel archéologique du printemps 2003 (Chrétien, 2003, pour Groupe-conseil Génivar).

Parmi les faits marquants de l'intervention de 2003, on peut mentionner la découverte d'un nouveau site préhistorique (CeEt-857) et la validation de l'intégrité du site CeEt-71. La considération des trois sites préhistoriques comme les éléments d'un ensemble permet de mieux comprendre le schème d'établissement local, à une époque où les lieux d'habitation traditionnels (terrasses de 10 m) se retrouvaient inondés sous l'effet de la transgression laurentienne.

La tranche historique des occupations humaines au boisé Irving a aussi largement profité des travaux accomplis et s'est enrichie de tout un pan de l'histoire locale, par l'identification d'un ensemble patrimonial associé à l'ancien hameau de Hamelville. Deux autres ensembles de la période historique, à la croisée des sentiers et le long du chemin du Foulon, viennent s'ajouter au premier.

La mise en commun des informations archéologiques et des données d'archives historiques a permis de dresser un portrait d'ensemble à l'échelle du boisé Irving. Par la suite, la considération de ces données dans un contexte régional va permettre d'articuler nos résultats dans un cadre de compréhension global.

Les informations obtenues au cours de l'intervention de 2003 sont encore à l'état parcellaire. Toutefois, la connaissance de leur existence permet maintenant de planifier des actions qui viseront, dans un premier temps, à protéger la ressource archéologique, puis, dans un second mouvement, à exploiter ses richesses par une mise en valeur éclairée et une diffusion efficace au public.

7- Recommandations

Recommandations générales :

La première recommandation générale consiste à assurer une protection adéquate de chacune des aires qui livrent des vestiges archéologiques. Cela signifie que toute action qui risque de causer des dommages aux sites patrimoniaux doit être précédée d'une consultation avec l'archéologue au dossier et d'une intervention archéologique ciblée.

La seconde recommandation générale a trait au développement des connaissances archéologiques qui ne sont pour l'instant qu'à l'état d'ébauche. Un programme d'interventions sur les différents sites archéologiques serait à même d'étoffer nos connaissances et permettrait de broser un tableau de l'occupation humaine du secteur, depuis les toutes premières apparitions de l'homme sur le site jusqu'au siècle dernier.

Considérant que la Commission de la capitale nationale du Québec est l'unique propriétaire de ce vaste terrain en milieu urbain dont la richesse archéologique est maintenant reconnue, il est aussi recommandé que celle-ci développe un plan global de mise en valeur des ressources archéologiques qui proviennent de l'époque préhistorique et de celles datant des XIXe et XXe siècles.

Les sites d'occupation plus récente forment, en quelque sorte, un village fantôme témoin d'une époque particulière de l'histoire de Sillery. Il est recommandé d'y réaliser d'autres sondages afin de mieux délimiter l'emplacement, l'étendue et l'état de conservation des vestiges.

La dernière recommandation générale réfère plus spécifiquement au mode de mise en valeur et d'interprétation du patrimoine archéologique à intégrer dans l'aménagement du boisé Irving. L'ensemble du volet archéologique constitue une richesse considérable qui mérite d'être dévoilée au public, possiblement même sous la forme d'une présentation dynamique aux éventuels utilisateurs du site. Ce mode de présentation, c'est-à-dire des fouilles archéologiques devant le public avec explications sur place, irait d'ailleurs de paire avec le développement des connaissances.

Recommandations particulières :

Les recommandations particulières suivantes sont émises, pour chacun des ensembles archéologiques présentés dans ce rapport, en relation avec le projet de la Commission de protéger et de mettre en valeur le boisé Irving.

Le site CeEt-858 : ce site qui correspond à Hamelville est composé de différents éléments qui seraient vulnérables en cas d'aménagement d'un stationnement pour accueillir les visiteurs. Toute intervention mécanisée dans le but de faire du terrassement doit être planifiée en tenant compte des vestiges enfouis dans le sol. On pense ici à la fondation du lot 330, au dépôt artefactuel du dépotoir datant du milieu du 19^e siècle, au dépotoir sur la crête rocheuse, au tracé des anciens chemins et à tous les autres vestiges non encore identifiés.

Une série de sondages supplémentaires sur l'aire prévue des travaux est nécessaire pour préciser à quoi s'attendre au moment où la machinerie va retirer le sol. Ensuite, une surveillance doit être exercée par l'archéologue durant l'excavation. Ce dernier pourra éventuellement demander l'arrêt des travaux pour évaluer une découverte et, le cas échéant, procéder à l'enregistrement et à la récupération des vestiges. La démolition prévue de la maison no 1685 doit également se faire sous la surveillance d'un archéologue car de la machinerie sera en opération sur le site. Puisque le sol en place à l'intérieur de la maison et le long des fondations sera perturbé, l'archéologue devra assurer l'enregistrement de tous les éléments pertinents.

Du point de vue de la mise en valeur du site, il est certain que l'identification du tracé des fondations de maisons par un marquage au sol serait de nature à conserver vivant leur souvenir. Des panneaux d'interprétation pourraient également apporter des précisions sur l'histoire et l'emplacement du noyau villageois de Hamelville.

Enfin, la réalisation d'une étude documentaire centrée sur le développement et l'évolution diachronique de Hamelville serait souhaitable, pour mieux saisir ce phénomène lié à l'épisode du commerce du bois et de la construction navale dans les anses de Sillery.

Le sentier le long du cap du côté sud du plateau : une série de sondages fut implantée sur le tracé du sentier et tous sont demeurés négatifs, si ce n'est la présence de quelques objets épars de la période historique. Aucune recommandation particulière ne s'applique donc à cet espace et les travaux d'aménagement peuvent procéder.

Le site CeEt-857 : ce site se divise en deux niveaux, soit le dessus du promontoire où des vestiges préhistoriques furent rencontrés et la baie au pied du promontoire du côté ouest. Sur le site préhistorique, les sondages ont révélé la présence de vestiges à la grandeur de l'espace du promontoire. Il importe donc d'assurer l'intégrité du sol en place et d'éviter toute excavation pour l'aménagement du belvédère prévu à cet endroit. Le sentier d'accès et l'aménagement du belvédère seraient probablement bien servis par un apport de remblai plutôt que par un nivellement, qui exposerait les niveaux anciens du sol. Dans le cas où des excavations devraient tout de même être effectuées, il faut alors procéder à la fouille préalable des espaces qui seront dérangés.

Le belvédère sur le promontoire marque un arrêt presque obligatoire pour les visiteurs. C'est donc le bon moment pour transmettre des informations sur le lieu où ils se trouvent, à savoir un site amérindien préhistorique. Des panneaux d'interprétation et même des fouilles actives créeraient une atmosphère dynamique propice à la transmission du savoir et au divertissement du public.

En ce qui concerne la section de l'anse en bas du promontoire, un sentier est prévu à cet endroit pour donner accès en haut du plateau. Les données sur cet espace sont très parcellaires, mais le sondage 42 a démontré la présence de vestiges enfouis, en relation probable avec les deux maisons qui y étaient bâties. Il est donc important que le sentier demeure sur le tracé actuel du chemin de gravier, dont la largeur est amplement suffisante pour l'aménagement du sentier prévu. Compte tenu du peu de connaissances dont nous disposons sur cet espace, il serait utile de procéder à un quadrillage de sondages espacés de 5 m, afin de déterminer précisément l'emplacement des anciennes habitations et des installations connexes.

Le terrain enclavé entre le pied du plateau et le chemin du Foulon à l'ouest de l'anse se trouve hors des limites du site CeEt-857, mais il est tout de même considéré comme d'importance patrimoniale, car on y retrouvait 6 habitations en 1879. Toute intervention sur cet espace devrait donc être assujettie à une surveillance archéologique.

Le site CeEt-20 : la valeur de ce site et son intégrité sont reconnus depuis les travaux de fouilles systématiques qui s'y sont tenus au début des années 1980. Une petite section du sentier prévu pourrait passer sur la bordure sud du site et remonter dans le cran rocheux plus à l'ouest. Le sondage 24 sur ce tronçon du sentier a confirmé la présence de vestiges enfouis en place à cet endroit. Il faut donc éviter de creuser ou de perturber le sol pour aménager le sentier. Un apport de remblai serait souhaitable pour protéger le site à moins que le sentier soit tracé sans effectuer aucun aménagement au sol.

Le site CeEt-20 est l'un des ensembles archéologiques majeurs du boisé Irving. C'est l'endroit idéal pour mettre sur pied une fouille archéologique systématique devant public avec animation sur place. Des panneaux d'interprétation pourraient également être installés pour souligner la présence du site, hors des périodes de fouilles actives. L'espace disponible à l'ouest du site, hors de ses limites, serait idéal pour construire des reconstitutions d'habitations amérindiennes préhistoriques en écorce. Des démonstrations de technologies amérindiennes anciennes (taille et polissage de la pierre, allumage du feu sans briquet ni allumettes, fabrication de la corde à partir de fibres de plantes indigènes, etc.), en relation avec les découvertes effectuées au site en cours de fouille, pourraient y être présentées aux visiteurs. Ce campement deviendrait un outil efficace de diffusion des connaissances et susciterait certainement un grand intérêt auprès du public. Pendant l'hiver, il pourrait être démantelé ou protégé pour éviter son effondrement, puis reconstruit ou remis en fonction au printemps suivant pour une nouvelle saison d'opération.

La croisée des sentiers, centre nord : cet espace ne fut pas enregistré comme site archéologique par manque d'éléments déterminants, mais ses limites sont tout de même celles d'une aire d'occupation du 19^e - 20^e siècle qui reste à définir plus clairement. Pour cette raison, il convient d'appliquer des mesures de protection comme pour les ensembles précédents. Le sol devrait

demeurer intact et au besoin, les espaces qui seront dérangés doivent faire l'objet d'une fouille préalable. Il faut surtout porter attention au dessus du replat du côté est de la zone humide, au puits potentiel en bordure nord de la zone humide, au dépotoir du 20^e siècle au sud de la zone humide et au dessus de la crête du côté ouest de la zone humide.

Sur l'aire d'occupation définie à cet endroit, il serait utile de procéder à une série de sondages espacés de 5 m selon les deux axes perpendiculaires, pour localiser plus précisément les vestiges structuraux ou artefactuels potentiels.

Le site CeEt-71 : selon le projet d'aménagement des sentiers d'interprétation, l'espace boisé à l'ouest de la côte Ross ne subirait aucun impact. Toutefois, l'importance des vestiges trouvés sur ce site et la qualité de leur conservation nous incite à prévoir des développements futurs et à ce titre, tout le site, autant sa composante préhistorique que celle plus récente de la période historique, doivent bénéficier d'une protection intégrale.

Le site CeEt-71 offre un fort potentiel de recherches et d'interprétation auprès des visiteurs et la vocation de cet espace pourrait être consacrée à la mise en valeur des ressources archéologiques. Certaines actions concrètes s'intégrant au programme archéologique global peuvent déjà être posées. Le sondage 40 sur l'aire préhistorique a livré un échantillon de charbon de bois, dont la datation apporterait de précieuses indications à caractère chronologique. Jusqu'à maintenant, aucune datation absolue n'est venue appuyer l'estimation relative de l'âge des sites préhistoriques qu'on rencontre sur le plateau de 20 m. C'est dire toute l'importance de cette datation pour confirmer les hypothèses en relation avec les fluctuations du niveau marin au cours de la « transgression laurentienne ». Dans le futur, des fouilles archéologiques systématiques pourraient être réalisées, et ce à proximité immédiate du stationnement, facilitant ainsi l'accès aux visiteurs.

Un dernier espace du côté ouest de la côte Ross doit retenir l'attention, en cas d'aménagement d'un stationnement à l'emplacement des anciens réservoirs de pétrole au nord du chemin du Foulon. À la jonction de la côte Ross avec le chemin du Foulon, dans le quadrant nord-ouest de cette intersection, on remarque sur la carte de Hopkins (1879) la présence d'une

habitation. Aucun sondage ne fut pratiqué à cet endroit et il n'est pas clair si des vestiges en relation avec cette ancienne maison pourraient éventuellement être rencontrés. Il faut donc porter attention à l'espace situé à l'emplacement des anciens réservoirs et prévoir une surveillance archéologique, en cas de travaux d'aménagement du stationnement.

8- Références citées

Chrétien, Y.

1995 *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood*. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal

Chrétien, Y.

2003 *Étude de potentiel archéologique pour le projet de la Promenade Samuel-de-Champlain à Sillery*, rapport présenté au Groupe conseil Génivar.

Dionne, J. C.

1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence estuary, Québec, Canada ». *Quaternary research*, 29:233-244.

Dorion-Poussart, N.

1999 *Étude de la berge du Saint-Laurent le long du Boulevard Champlain de 1638 à 1970*. Pluram, Commission de la Capitale nationale, Québec.

Laliberté, M.

1980 *Site archéologique CeEt-20, chemin des Foulons, rapport d'expertise*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec.

Laliberté, M.

1991 *Fouilles archéologiques sur deux sites paléo-indiens potentiels à Saint-Romuald, 1990*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec.

L'Hébreux, M.

1986 *Une merveille du monde, Le pont de Québec*. Les Éditions La Liberté, Sainte-Foy

Morin, B.

1985 *Site Irving, CeEt-20, Ste-Foy, rapport de fouilles extensives*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec.

Patri-Arch,

2003 *Évaluation patrimoniale, les maisons situées au 1685 et 1689, côte Ross*. Rapport remis à la Commission de la Capitale Nationale.

Annexe 1 : L'inventaire des artefacts historiques

CATALOGUE DES ARTEFACTS
Boisé Irving

Code Broden	Localisation	Code	Matériau	Nb. frag.	Description
CeEt-857	En bas du promontoire	15.1.2	TCFB	4	Petits fragments d'assiettes
		16.5	Brique	1	Frag. de brique rouge
		16.2	Kaolin	3	Frag. de tuyaux et fourneau de pipe
		17.1	Verre	1	Frag. de verre de fenêtre
		17.3.1	Verre	4	Frag. de bouteille transparente
		17.3.1	Verre	2	Frag. de bouteille vert foncé et olive
		17.3.1	Verre	2	Frag. de bouteille vert pâle, "Florida water"
		18.3.3.c	Silex	1	Petit galet de silex
		20.4.1	Fer laminé	3	Clous découpés rectangulaires
		24	Os	1	Frag. d'os blanchi
CeEt-858	Souche hors contexte	24.8	Os	38	Os de boucherie frais
		24.8	Os	38	Os blanchis par le feu
		19.6.7	Os	1	Frag. de manche d'ustensile
		19.5.4	Os?	1	Peigne
		15.1.1	TCG pâte orange	11	Bol vernissé verdâtre, décor d'engobe jaune ondulant
		15.1.1	TCG pâte rouge	3	Bol vernissé brun, décor d'engobe jaune ondulant
		15.1.1	TCG pâte orange	1	Glaçure brun-noir
		15.1.2.1	TCFB	46	Assiette et soucoupe avec motif de Willow bleu
		15.1.2.1	TCFB	3	Assiette avec motif de Willow brun
		15.1.2.1	TCFB	198	Assiettes et bols sans motifs décoratifs
		1.2.3	TCFJ	76	Bol, soupière avec motifs de type mocha vert
		15.1.2.1	TCFB	74	Assiettes avec motifs bleux divers
		15.1.2.1	TCFB	15	Assiettes avec motifs bleus "shell edge" en relief
		15.1.2.1	TCFB	23	Assiette avec motifs floraux bleus
		15.1.2.1	TCFB	14	Tasse avec motifs floraux bleus
		15.1.2.1	TCFB	26	Motifs polychromes, violet, vert, rouge
		15.1.2.1	TCFB	50	Soupière avec motifs de bandes brunes et bleus
		15.1.2	TCF	27	Frag. de théière Rockingham
		15.1.2.1	TCFB	5	Assiettes avec motifs bruns divers

CATALOGUE DES ARTEFACTS
Boisé Irving

Code Broden	Localisation	Code	Matériau	Nb. frag.	Description
		15.1.2.1	TCFB	3	Assiettes avec décor végétal flow blue
		15.1.2.1	TCFB	2	Assiette avec motifs floraux gris
		15.1.2.1	TCFB	1	Frag de couvercle J. Burke
		15.3.1	Grès grossier	1	Glaçure brune (ext.) et grise (int.)
		15.1.2	TCF	4	Théière de type Jackfield, pâte rouge, glaçure noire
		15.2.1	TCF	20	Frag. d'assiettes brûlées
		16.2	Kaolin	52	Tuyaux de pipes
		16.2	Kaolin	7	Fourneaux de pipes complets
		16.2	Kaolin	31	Frag. de fourneaux de pipes
		17.1	Verre	35	Verre de fenêtre
		17.3.1	Verre vert foncé	11	Frag. de bouteilles
		17.3.1	Verre vert pâle	44	Frag. d'une bouteille soufflée
		17.3.4	Verre transparent	10	Frag. de verre de table
		17.5	Verre blanc	1	Bouton à 4 trous
		18.3.3.c	Silex	1	pièce de silex avec patine blanche
		18.1.b	Quartz	1	Éclats de quartz hyalin
			Cristal de quartz	1	Petit cristal de quartz naturel
		20.a	Ardoise	3	Frag. de tuiles de toiture
		20.6.3	Cuivre	1	Boucle de chaussure ou ceinture
		20.x	Cuivre	2	Frag. indéterminés
		20.4.1	Cuivre	1	Clou de cuivre
		20.6.2	Cuivre	1	Bouton
		20.9.a	Cuivre	1	Médaille religieuse 1830
		20.9.b	Plomb	1	Fleur de lys
		20.1.2	Plomb	1	Coulée de plomb
		20.5.2	Fer	2	Cuillères
		20.4.1	Fer laminé	68	Clous rectangulaires
		20.4.1	Fer forgé	4	Clous carrés
		20	Fer	8	Pièces indéterminées
		21.1	Cuir	12	Fragments de semelles de chaussures

CATALOGUE DES ARTEFACTS
Boisé Irving

Code Broden	Localisation	Code	Matériau	Nb. frag.	Description
	Cave de la	15.1.2.1	TCFB	1	Frag. de rebord d'assiette
	maison 1685	20.4	Fer laminé	3	Cous découpés rectangulaires
	côte Ross	20.5.4	Fer laminé	1	Clé ouverte
		22.2	Anthracite	2	Frag. d'anthracite
		17.3	Verre	1	Frag. de bouteille vert pâle
		17.3	Verre	1	Bouteille de gin De Kuyper complète, 20e siècle
		24.1	Os	6	Os frais de boucherie
	Sondage 1	15.1.2.1	TCFB	1	Frag. d'assiette avec motifs floraux rouges
		15.1.2.1	TCFB	1	Frag. d'assiette brûlé
		16.2	Kaolin	1	Frag. de fourneau de pipe
		17.1	Verre	3	Frag. de verre à fenêtre
		17.3.1	Verre	2	Frag. de bouteilles vert pâle
		17.3.1	Verre	3	Frag. de bouteilles vert olive
		17.x	Verre	2	Frag. de verre fondu
		18.1.b	Grès	1	Éclat
		20	Cuivre	1	Frag. de mécanisme indéterminé
		20.4.1	Fer laminé	26	Clous découpés rectangulaires
		20.4.1	Fer laminé	1	Clou forgé
		22.2	Anthracite	5	Frag. d'anthracite brute
		22.2	Anthracite		Frag. d'anthracite brûlée
		24	Os	18	Frgs d'os blanchis
		24.5	Huîtres	4	Coquilles d'huîtres
	Sondage 2	15.1.1	TCG	1	Pâte et glaçure orange
		15.1.2	TCF	1	Type Jackfield, pâte rouge, glaçure noire
		15.1.2.4	TCFC	1	Frag. d'assiette creamware
		15.1.2.1	TCFB	2	Petits frags. sans décoration
		15.1.2	TCF	1	Frag. de bol brûlé, décoration de bande bleu

CATALOGUE DES ARTEFACTS
Boisé Irving

Code Broden	Localisation	Code	Matériau	Nb. frag.	Description
		15.1.2.1	TCFB	1	Frag. de couvercle de théière(?), dessus bleu
		16.2	Kaolin	1	Frag. de fourneau et de tuyau
		17.1	Verre	5	Frag. de vitre de fenêtre
		18.1.b	Grès	3	Éclats
		20.4.1	Fer laminé	13	Clous découpés rectangulaires
		20.x	Fer laminé	1	Frag. de tige fonction indéterminée
		20.1.2	Plomb	1	Coulée de plomb
		21.8	Mortier	2	Frag. de mortier
		16.5	Brique	1	Frag. de brique rouge
		22.2	Anthracite	1	Frag. d'anthracite brûlée
		24.1	Os	1	Frag. d'os frais
		24	Os	10	Frag. d'os blanchis
	Sondage 4	15.1.2.1	TCFB	2	Frag. avec motifs bleus
		15.1.2.1	TCFB	3	Frag. sans décoration
		15.3.1	GG	1	Petit fragment de panse
		16.2	Kaolin	2	Frag. de tuyau et de fourneau de pipe
		17.1	Verre	1	Frag. de vitre de fenêtre
		17.3.1	Verre	1	Frag. de bouteille transparente
		17.3.1	Verre	1	Frag. de goulot de bouteille de gin
		17.4	Verre	1	Frag. de globe de lampe à l'huile
		20.4.1	Fer laminé	7	Clous découpés rectangulaires
		20	Fer laminé	2	Frag. Indéterminés
		22.2	Anthracite	4	Frag. d'anthracite brute
		24	Os	3	Frag. d'os blanchis
	Sondage 6	15.1.2.1	TCFB	1	Frag. d'assiette avec motifs floraux bruns
		15.1.2.1	TCFB	9	Frag. sans décoration
		15.3.1	GG	1	Fragment de cruche
		16.2	Kaolin	1	Frag. de fourneau de pipe

CATALOGUE DES ARTEFACTS
Boisé Irving

Code Broden	Localisation	Code	Matériau	Nb. frag.	Description
		17.1	Verre	7	Frag. de verre à vitre
		17.4	Verre	4	Frag. de globe de lampe
		17.3.1	Verre	2	Frag. de bouteille vert olive
		20.4.1	Fer laminé	6	Clous découpés rectangulaires
		20	Fer laminé	2	Pièces indéterminées
		24	Os	3	Frag. d'os blanchis
	Sondage 38	15.1.1	TCG pâte orange	5	Frag. de bol, glaçure brune (ext.) et jaune (int.)
		15.1.2.1	TCFB	8	Frag. d'assiette sans décoration
		15.1.2.3	TCFJ	5	Frag. de bol avec bandes blanches et noires
		3.3.1	Grès cérame gros.	1	Frag. d'encrier
		3.3.1	GG	5	Frag. de pot à fleur, pâte orange sans glaçure
		16.2	Kaolin	1	Frag. de fourneau de pipe
		16.2	Argile orange	1	Frag. de tuyau de pipe Henderson - Montréal
		17.1	Verre	8	Frag. de vitre de fenêtre
		17.3.1	Verre	8	Frag. de bouteilles vert pâle
		17.3.1	Verre	12	Frag. de bouteilles vert olive
		17.3.1	Verre	25	Frag. de bouteille de gin
		17.5	Verre	1	Bouton en verre blanc
		20.4.1	Fer laminé	5	Clous découpés rectangulaires
		21.a	Ardoise brune	4	Frag. de tuiles de toiture
		24	Os	2	Frag. d'os blanchis
	Talus à côté	15.1.2.1	TCFB	1	Frag. de bord d'assiette avec motifs bruns
	du sondage 38	15.1.2.1	TCFB	3	Frag. d'assiette sans décoration
		3.3.1	Grès cérame gros.	1	Frag. d'encrier
		17.3.1	Verre	2	Frag. de bouteilles vert foncé
		17.3.1	Verre	3	Frag. de bouteilles vert pâle
		20.4.1	Fer laminé	1	Clou découpé rectangulaire
		24	Os	7	Os frais

CATALOGUE DES ARTEFACTS
Boisé Irving

Code Broden	Localisation	Code	Matériau	Nb. frag.	Description

Annexe 2 : Le catalogue des artefacts préhistoriques

CATALOGUE DES ARTEFACTS
Boisé Irving

Code Broden	Localisation	Niveau	Matériau	Nb. frag.	Description
CeEt-71.1	Sondage 40	10-30 cm	Chert, quartzite	60	Éclats
2	Sondage 40	10-30 cm	Os blanchis	12	Frag. d'os blanchis
3	Sondage 40	30-40 cm	Chert, quartzite, grès	38	Éclats
4	Sondage 40	30-40 cm	Os	4	Os blanchis
5	Sondage 40	30-40 cm	Ardoise	1	Frag. d'objet poli
6	Sondage 40	30-40 cm	Chert	1	Frag. proxi. d'ébauche de biface
	Sondage 40	30-40 cm	Charbon de bois	1	Échantillon de charbon de bois pour datation
7	Sondage 41	0-10 cm	Chert	20	Éclats
8	Sondage 41	0-10 cm	Os	2	Os blanchis
9	Sondage 41	10-15 cm	Chert, quartzite	46	Éclats
10	Sondage 41	10-15 cm	Chert	1	Frag. latéral de biface
11	Sondage 41	10-15 cm	Os	9	Os blanchis
12	Sondage 41	10-15 cm	Collectif historique	6	Vitre, clous découpés, pipe de kaolin
13	Sondage 41	15-20 cm	Chert, quartz	46	Éclats
14	Sondage 41	20 cm	chert Onondaga	1	Couteau bifacial complet
15	Sondage 41	20-25 cm	Chert	6	Éclats
16	Fondation	Surface	Verre	2	Bouteilles en verre transparent

CeEt-20.1	Sondage 24	0-10 cm	Chert	4	Éclats
2	Sondage 24	10-20 cm	Chert	14	Éclats
3	Sondage 24	20-30 cm	Chert	26	Éclats
4	Sondage 24	20-30 cm	Chert	1	Éclat retouché
5	Sondage 24	20-30 cm	Chert	1	Frag. proximal de biface
6	Sondage 24	20-30 cm	Chert	1	Petit biface

CeEt-857.1	Sondage 19	10-25 cm	Chert	4	Éclats
2	Sondage 20	0-5 cm	Chert	107	Éclats
3	Sondage 20	0-5 cm	Chert	1	Frag. distal de biface
4	Sondage 20	0-5 cm	Chert	1	Frag. proximal de biface
5	Sondage 20	5-10 cm	Chert	254	Éclats
6	Sondage 20	5-10 cm	Os	2	Os blanchis
7	Sondage 20	10-15 cm	Chert	146	Éclats
8	Sondage 20	15-20 cm	Chert	37	Éclats
9	Sondage 20	20-25 cm	Chert	5	Éclats
10	Sondage 21	0-5 cm	Chert, quartzite	43	Éclats
11	Sondage 21	5-25 cm	Chert	5	Éclats
12	Sondage 22	0-25 cm	Chert	59	Éclats

Annexe 3 : Le catalogue des photographies

Catalogue des photographies, boisé Irving 2003

No. Cat.	Sujet	Description	Orientation
1	CeEt-858	Entrée de la propriété	W
2	CeEt-858	Terrain du lot 330, sondages 1 et 2	W
3	CeEt-857	Éclats de quartzite et chert en surface	S
4	CeEt-71	Fondation , sondage 39, briques	N
5	CeEt-71	Fondation , sondage 39, briques	N
6	CeEt-71	Fondation , sondage 39	N
7	CeEt-71	Fondation, mur sud	W
8	CeEt-71	Fondation, mur sud	W
9	CeEt-71	Fondation mur ouest	N
10	CeEt-71	Fondation mur ouest	N
11	CeEt-71	Puits, détail	E
12	CeEt-71	Puits, détail	E
13	CeEt-71	Puits	E
14	CeEt-71	Puits	N
15	CeEt-71	Puits	N
16	CeEt-71	Puits	N
17	CeEt-71	Puits	N
18	CeEt-71	Puits	N
19	CeEt-71	Puits	N
20	CeEt-71	Puits	N
21	CeEt-71	Puits	N
22	CeEt-71	Sondage 40, 40 cm de profondeur	S
23	CeEt-71	Sondage 40, 40 cm de profondeur	S
24	CeEt-858	Dépotoir dans la cour clôturée du 1689	N
25	CeEt-858	Dépotoir dans la cour clôturée du 1689	N
26	CeEt-858	Dépotoir 19e siècle, souche, garage vert	N
27	CeEt-858	Dépotoir 19e siècle, garage vert	N
28	Centre nord	Artefacts du dépotoir du 20e siècle	E
29	Centre nord	Artefacts du dépotoir du 20e siècle	E
30	Voilier	Voilier Jeanie Johnston	
31	CeEt-858	Maison 1685, façade	E
32	CeEt-858	Maison 1685, façade	E
33	CeEt-858	Maison 1685, façade	E
34	CeEt-858	Maison 1685, façade	E
35	CeEt-858	Maison 1685, façade sud	N
36	CeEt-858	Maison 1685, façade est	W
37	CeEt-858	Maison 1685, façade est	W
38	CeEt-858	Maison 1685, façade nord	SW
39	CeEt-858	Maison 1685, cave	NE
40	CeEt-858	Maison 1685, cave, mur et tranchée de fondation	N
41	CeEt-858	Maison 1685, cave, mur et encavure de poutre	W
42	CeEt-858	Maison 1685, cave, mur et encavure de poutre	W
43	CeEt-858	Maison 1685, cave, pilier central	W

Annexe 4 : Les notes de terrain